

■ **Compostière de la Venoge Sàrl**, à Dizy. Nouvelle société à responsabilité limitée. Statuts: 31 octobre 2003. But: exploitation d'une entreprise de compostage et de recyclage de tout matériau. Capital social entièrement libéré: CHF 40'000. Associés-gérants avec signature individuelle: Devenoge Andrée et Devenoge François Philippe, tous deux de et à Dizy, chacun avec une part de CHF 20'000. Organe de publication: Feuille officielle suisse du commerce.

Journal no 10516 du 10.11.2003
(01260850 / CH-550.1.036.781-6)